

## **Pénicaud tente de museler l'inspection du travail !**

L'union syndicale Solidaires vient d'apprendre la suspension immédiate d'un inspecteur du travail pour avoir osé engager une procédure de référé à l'encontre d'une entreprise. Dans les faits il lui est reproché d'avoir voulu continuer à exercer ses missions de contrôle du respect du droit du travail et d'avoir adressé des lettres de rappel de la réglementation aux entreprises de son secteur. Et surtout d'avoir engagé « hors du cadre collectif de l'unité de contrôle » une procédure de référé visant une structure d'aide à domicile n'ayant pas pris de mesures suffisantes pour préserver la santé et la sécurité des travailleur-euses qu'elle emploie. Il lui est également expressément reproché d'avoir demandé à l'employeur de cette structure de mettre des masques de protection et d'autres équipements de protection individuelle à disposition des aides à domicile alors même que des salarié-es de l'association ont été hospitalisé-es et plusieurs autres en arrêt pour suspicion de COVID 19.

L'union syndicale Solidaires apporte son soutien plein et entier à cet inspecteur du travail et à l'ensemble de ses collègues qui continuent à assurer leurs missions pour préserver la santé des travailleuses et travailleurs dans cette période où beaucoup sont particulièrement exposé.

Cette suspension intervient dans un contexte où la Ministre et son bras armé, la DGT, veulent la peau de l'indépendance de l'inspection du travail par rapport au pouvoir politique et au patronat, principe garanti par la convention internationale de l'OIT et font tout pour museler son action : limitation des interventions aux seules actions déterminées par le ministère, interdiction d'envoyer des courriers types d'information aux entreprises, etc.

C'est cette même ministre du travail qui trouvait tout à fait normales les conditions de travail à Amazon, celle-ci déclarait le 25 mars sur Europe1 au sujet de l'entreprise : « *De ce que je sais, les conditions sont là. Mais on ne peut pas attendre les mêmes exigences que d'habitude, il faut être bienveillant. Si ce n'est pas fait, il y aura un sujet, ils ne pourront pas continuer à travailler, le dialogue social doit être respecté* ». Heureusement la justice et l'action syndicale sont passées par là.

L'union syndicale Solidaires appelle l'ensemble du monde salarié à apporter son soutien aux agent-es de l'inspection du travail qui agissent afin de préserver la santé des travailleuses et travailleurs et exige la levée immédiate des sanctions ; c'est la ministre Pénicaud et le DGT qui doivent être sanctionnés.

Paris, 16 avril 2019